

**PROCÈS VERBAL DE LA SÉANCE  
DU CONSEIL MUNICIPAL  
DU 03 AVRIL 2018**

**Le Mardi 03 Avril 2018**, le Conseil Municipal de la Commune de **MILLAS** dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la salle du Conseil Municipal à Millas, sous la présidence de Damien BEFFARA, Maire,

Date de la convocation : 23 Mars 2018

**Présents** : Henri ADROGUER, Jacqueline ALBAFOUILLE, Brigitte BACHES, Mériem BELOUFA, Régis BIENAIME, Gilbert BOSC, Denis BRU, Hervé CARLE, Isabelle FORCADELL, Jacques GARSAN, Michel HOET, Ginette MORAL, Nathalie MOURET, Jean-François NAVARRO, Laurence NOGUERA, Anna OTON-MADINE, Alain PELISSIER, Eve PELOUS, Claude PERSON, Serge RUIZ, Nadine SALES, Michaël SIMON, Joseph VENDRELL, Nathalie VERGNETTES.

**Absent ayant donné procuration :**

Renée CREMASCH à Henri ADROGUER,  
Christiane SAINTJEVINT à Anna OTON-MADINE,

Laurence NOGUERA a été nommée secrétaire de séance.

**ORDRE DU JOUR  
APPROUVÉ A L'UNANIMITÉ PAR LE CONSEIL MUNICIPAL  
AU DÉBUT DE LA SÉANCE**

**01. DEBAT D'ORIENTATIONS BUDGETAIRES 2018.**

Les membres présents étant en nombre suffisant pour délibérer valablement, le Président a déclaré la séance ouverte. Le Conseil Municipal est appelé à délibérer sur les affaires inscrites à l'ordre du jour.

## **01. DEBAT D'ORIENTATIONS BUDGETAIRES 2018.**

*La Maire,*

Transmis en Sous-préfecture de Prades le 06.04.2018 par porteur.

Service du courrier en Sous Préfecture de Prades reçu 06.04.2018.

La Maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire du présent acte.

Affiché le 06.04.2018

*Rappelle que, dans les communes de 3 500 habitants et plus, un débat sur les orientations générales du budget a lieu au Conseil Municipal, dans un délai de deux mois précédent l'examen du budget primitif,*

*Précise que la teneur du débat d'orientations budgétaires doit être retracée par une délibération qui a seulement pour objet de prendre acte de la tenue du débat et de permettre au Préfet de s'assurer du respect de la Loi,*

*Présente et soumet au débat son rapport sur les orientations budgétaires de l'année 2018,*

*Le Conseil Municipal,*

*OUI la Maire,*

*Après en avoir délibéré, à l'unanimité,*

***PREND ACTE*** de la présentation par le Maire des orientations budgétaires pour l'année 2018 et de la tenue du débat d'orientation budgétaire,

***DIT*** que le rapport susdit de présentation du Maire est joint en annexe de la présente délibération,

***HABILITE*** la Maire à signer tous documents et à faire toutes diligences utiles à l'exécution de la présente délibération,